

# Conseil d'école du mardi 7 novembre 2017

**Présents :** Equipe enseignante : Mme Beurthe / M Point – M Gandubert – M Leroueil – M Leroux  
Mairie : Mme Tourneux et M Soreau  
Parents : Mmes Gautier, Prioux, El Hadaoui, Sauzeau et M Guyomar'ch

## 1- Accueil – tour de table – présentation.

Résultat des élections : 134 électeurs-100 bulletins dont 6 nuls – liste élue avec 94 votes **Participation 74,3 %**

|                              |            |
|------------------------------|------------|
| <b>Mme GAUTIER Lise</b>      | Cp         |
| <b>M GUYOMAR'CH Cédric</b>   | Ce1        |
| <b>Mme PRIOUX Gabriela</b>   | Ce1 et Cm2 |
| <b>Mme EL HADAOUI Souàad</b> | Ce2        |
| <b>Mme SAUZEAU Audrey</b>    | Cm1        |

Désignation des parents élus titulaires et des suppléants : M Guyomar'ch sera le suppléant des parents d'élèves élus.

Désignation d'un secrétaire de séance parents d'élèves : Mme Prioux assure le rôle de secrétaire pour cette séance.

**Préambule :** les questions ou remarques des parents seront majoritairement abordées au fil de l'ordre du jour, et rapportées sur CR du Conseil. + la question importante de l'organisation du temps scolaire, n'apparaît pas dans l'ordre du jour. Elle sera évoquée largement dans la dernière partie de la réunion, lors des échanges avec la municipalité.

*Questions parents - Les questions posées aux parents et leurs réponses n'apparaissent pas toujours dans le compte rendu, est il possible de remédier à ce retour d'information.*

Après avoir parcouru les trois derniers comptes-rendus des Conseils d'école, cette remarque est inexacte. A chaque fois, les questions des parents et les réponses sont consignées. (Voir CR disponibles sur le site internet de l'école) Il se peut qu'elles ne soit pas personnalisées ce qui amène les parents délégués à se demander si le questionnaire ne deviendrait pas nominatif afin d'échanger sur certaines questions avant le conseil d'école avec les parents.

## 2- Effectifs – organisation de l'école – nouveautés.

|  |                   |    |           |             |
|--|-------------------|----|-----------|-------------|
| Effectifs de l'école et listes classes | 10 cp + 11 ce1 =  | 21 | 10 cp     |             |
|  | 13 ce1 + 10 ce2 = | 23 | 24 ce1    |             |
|  | 12 ce2 + 13 cm1 = | 25 | 22 ce2    |             |
|  | 6 cm1 + 21 cm2 =  | 27 | 19 cm1    |             |
|  | =                 | 96 | 21 cm2    |             |
|  |                   |    | 96 élèves | 80 familles |

Au niveau du personnel, Mme Beurthe travaille : mardi et jeudi + 1 mercredi sur 2. A ce jour, Mme Lucie Gontier est en congé maternité et elle devrait reprendre le travail au début janvier 2018. Depuis la rentrée, elle est remplacée par M Point.

Mme Métal intervient de nouveau cette année en temps qu'AVS (Assistante de Vie Scolaire) dans la classe de M Gandubert.

M Leroux informe de son absence du 23 novembre au 18 décembre. M leroueil assurera l'intérim de direction.

### **Nouveauté :**

*Questions parents*

- **PORTAIL :** nouvelle année scolaire et nouveau portail. Cependant nous sommes le 19/10 et il ne fonctionne toujours pas (il est toujours ouvert ce qui est pire qu'avant) et nous n'avons toujours pas eu d'information écrite sur son fonctionnement ni sur le code (cela dit en passant tous les enfants le connaissent)

- La sécurité (portail) toujours en dysfonctionnement depuis la rentrée, que va t il être fait ?

Le problème a en effet été constaté et signalé très régulièrement aux services municipaux. Ces derniers tentent de gérer une situation technique qui semble compliquée. Normalement, tout visiteur devrait sonner et le déclenchement de l'ouverture, se faire par l'intermédiaire d'un téléphone portable à disposition d'un enseignant ou d'un personnel périscolaire si nécessaire. Dans les faits, rien ne fonctionne. Comme il n'y a plus de sonnette, la situation oblige à laisser le portail ouvert. La Mairie nous informe que c'est dû à un problème de réseau internet pas assez puissant. L'arrivée de bornes wifi devraient résoudre ce problème.

Portail qui est très lourd et peu pratique à gérer. (Sortie ou accès avec des sacs, ou avec un vélo !). La situation ne répond correctement au besoin de sécurité normalement prévu. Il devient urgent de trouver une solution efficace qui permettrait une information définitive aux parents, aux élèves et aux visiteurs. La Mairie voit avec les services techniques si une solution peut être trouvée pour améliorer la manipulation du portail.

Les services de la mairie suivent le dossier et c'est M Charbonnier qui doit être l'interlocuteur. Les élus prennent note des remarques sur la « lourdeur » du portail.

## 3 - Présentation – modifications - validation du règlement du Conseil d'école.

Comme annoncé lors du dernier Conseil d'école de l'année scolaire 2016-2017, un règlement du Conseil d'école est présenté à l'assemblée, commenté, modifié et voté. **Il est désormais consultable sur le site internet de l'école.**

#### *Questions parents*

- *Quel est le rôle du parent délégué vis à vis de l'école et de la Mairie? Jusqu'où peut-il aller?*

Le parent délégué représente les parents d'élèves de l'école. Son rôle consiste à rapporter les questions ou remarques des parents au sein du Conseil d'école, dans le cadre des attributions de cette assemblée, définies dans le règlement à l'article 11.

#### **4 – Bilan exercices de sécurité :**

Plusieurs exercices de sécurité doivent être réalisés au cours de l'année scolaire. Trois exercices de sécurité alerte incendie, un par trimestre. Une alarme incendie est installée dans chaque pièce de l'école. Les exercices se déroulent efficacement chaque année. Un agent municipal intervient à chaque fois pour cet exercice.

L'école doit aussi organiser un exercice « alerte attentat ou intrusion extérieure » avant les congés de la Toussaint, un exercice « alerte risque majeur » (tempête pour Bellebranche) au cours du deuxième trimestre, et un dernier exercice au choix avant la fin de l'année.

Un registre incendie est tenu et les PPMS (Plan de Première Mise en Sécurité) sont mis à jour régulièrement en fonction des bilans d'exercice.

#### ***Bilan de l'exercice alerte « attentat ou intrusion extérieure » du mercredi 18 octobre :***

Parents, élèves, mairie et enseignants ont été prévenus. Alarme déclenchée à 10h20, pendant la récréation, et exercice de confinement pendant 10 minutes.

Simulation basée sur une intrusion mais qui n'est pas réaliste. Comment avertir et diriger des élèves vers des lieux de sécurité en cas d'intrusion dangereuse sur le plan vital. (Individu armé). Le portail de l'école a toujours un système de fermeture et d'ouverture qui fonctionne de manière aléatoire.

Les volets électriques restent capricieux suivant les classes.

Que faire des élèves qui sont dans les toilettes lors d'une intrusion ?

Outre le portail de l'école il n'y a pas d'autres issues de secours pour les classes de Mme Beurthe (Cp/Ce1) et Mr Leroux (Cm1/Cm2) (il y a une porte dans le hall entre la classe de Mr Gandubert (Ce1/Ce2) et Mr Lerouel (Ce2/Cm1) qui mène sur la rue du Bac).

Par ailleurs, le système d'alerte des classes est très mal placé, et nous l'avons déjà enclenché par inadvertance.

Pour autant, les élèves ont réagi efficacement (30 secondes pour se confiner) et suivant les consignes données, lors de cet exercice.

En outre, le PPMS est rempli par l'école et le périscolaire. Les agents du périscolaires ne paraissent pas informés. Ne serait-ce pas normal qu'un exercice soit organisé sur le temps périscolaire ?

L'absence de bouton d'alarme intrusion est signalée dans la salle informatique de l'école.

#### **5 - Projets divers de l'école et des classes, dates à retenir – Calendrier de l'année**

Un rappel est fait sur l'importance de la participation de l'APE au niveau financier et sur la coopération importante des parents lors des différentes sorties ou animations.

*Question des parents - Pourquoi les ce1 ne se retrouvent pas de temps en temps en classe entière ? + - Pourquoi les CE1 dans la classe de Mme Beurthe ne font pas des activités avec les CE1 de Mr Gandubert? Car marre d'entendre vous êtes des bébés.*

Contexte : certains enfants de Ce1 de la classe de Mr Gandubert se « moquaient » des élèves de Ce1 dans la classe de Mme Beurthe car ils étaient en classe de Cp/Ce1 et eux en classe de Ce1/Ce2. Mme Beurthe et M Point informent qu'ils ont abordé le problème avec les élèves concernés et qu'ils sont attentifs à tout débordement ou toute remarque inappropriée de la part des enfants.

La question pourrait être identique pour toutes les classes et la situation résulte du système des doubles niveaux. Les enseignants font au mieux et il est parfois possible de regrouper les classes. Ce fut le cas lors des élections du CME, malgré un effectif très conséquent : 40 élèves de cm1-cm2. C'est aussi le cas pour la piscine et les élèves de Ce1. Ce n'est pas possible lors d'une classe découverte. Cette année, un projet est prévu pour les Ce2/Cm1 et les Cm1/Cm2. Tous les Ce2 ne pourront participer.

- **Projets du Cp/Ce1**

Défi lecture et participation à Ecole et Cinéma.

- **Projets du Ce1/Ce2**

Sortie au Musée des Beaux Arts avant Noël

Avec les Ce2/cm1, Concert JMF, le jeudi 12 avril 2018

- **Projets du Ce2/Cm1**

Plusieurs projets en commun avec les Ce1/Ce2 et les Cm1/Cm2

+ une attention particulière pour encourager les élèves à devenir de vrais lecteurs : projet de lecture proposé à chaque enfant avec la collaboration des parents.

- **Projets du Cm1/Cm2**

Marché des connaissances au sein de la classe.

Poursuite du journal de classe « Les new's des cm ».

Sensibilisation à internet par la gendarmerie, mardi 7 novembre.

Avec tous les Cm1/Cm2, matinée des élections du CME, le 19 octobre, à la mairie

Avec Ce2/Cm1, sensibilisation à la sécurité routière, par le policier municipal : deux interventions dans chaque classe en novembre et en décembre, puis une séance avec la piste routière de la Prévention Routière en 2018.

Les enseignants des classes de Cp, Ce1 et Ce2 demandent à bénéficier de ce temps également.

Avec Ce2/Cm1, concert musique actuelle au Chabada en Janvier

Avec Ce2/Cm1, pièce de théâtre au Quai, le 15 mars (la Caverne)

Avec Ce2/Cm1, classe découverte sur le thème de La Loire, avril ou mai 2018, réunion d'informations le 14 novembre.

Du 20 au 24 novembre : accueil des Cm2 au collège.

Du 11 au 22 décembre : présentation du collège dans les écoles.

- **Projets collectifs de l'école :**

**Le vendredi 20 octobre**, une matinée a été proposée à tous les élèves de l'école autour de jeux collectifs et coopératifs au complexe sportif du bourg. Les 12 équipes étaient constituées de tous les niveaux. Les parents ont tenu les ateliers avec les enseignants. La matinée s'est terminée par un pique-nique. Le bilan est très positif. Les enseignants remercient les parents de leur présence ainsi que celle d'Alexis (animateur périscolaire et Club de basket) qui fut un vrai soutien lors de cette matinée.

**Projet avec le SIAM / Xavier Pourcher comme intervenant:**

Chaque classe se lance dans l'écriture d'une ou deux chansons sur le thème large du « voyage ». Le projet a été lancé le lundi 2 octobre avec la venue de Xavier Pourcher au sein de chaque classe. Enseignants et élèves doivent maintenant créer les textes et Xavier reviendra pour huit à neuf séances afin de mettre le projet en musique. Une présentation est à prévoir à la salle du Vallon des Arts. La date n'est pas encore fixée.

Les élus interpellent les enseignants sur la nécessité de prévoir rapidement la date pour le Vallon des Arts.

**Dates :**

Photo scolaire : le lundi 27 novembre

Marché de Noël : le vendredi 8 décembre. Les élèves participent en chantant.

**6 - Questions des parents non abordés :**

- Une meilleure communication sur les intentions de grève et notamment par écrit dans le cahier de liaison car tous les parents ne peuvent pas être informés rapidement.

La Mairie informe que le personnel ne communique pas plusieurs jours à l'avance de son intention de grève et qu'il est difficile d'anticiper. Nous (parents délégués) demandons une communication plus efficace et correcte.

-*PERISCOLAIRE ET ECOLE* : j'aimerais vous alerter sur le fait que les enfants sont confrontés à des violences qui ne sont pas visibles lors des temps de récréations, je pense aux harcèlements et à la violence morale. Pourriez-vous en être vigilant ? Merci d'avance

L'équipe pédagogique trouve difficile de répondre à ce type de remarque et de débattre sans que des faits précis ne soient rapportés (d'où la possibilité de faire des questionnaires nominatifs pour les parents délégués exclusivement). Les enseignants restent vigilants et rappellent qu'il faut leur signaler tout problème lié à de la violence ou au harcèlement. A ce jour, la cour semble calme et les élèves sereins sur les temps de récréation.

**7 - Questions à la municipalité :**

**Travaux école** : problème de la fontaine entre la classe de M Leroueil et de M Gandubert.

- *PERISCOLAIRE* : l'année dernière si l'enfant ne voulait pas faire de TAP, il se retrouvait en activités récréatives et donc restait à l'école jusqu'à 17h. Cette année, apparemment ce n'est plus possible. Si on veut que l'enfant soit à l'école jusqu'à 17h il doit obligatoirement choisir un TAP même s'il n'a pas envie. Pouvez-vous apporter une solution pour que l'enfant mineur soit à l'école jusqu'à 17 ? Les activités récréatives ne sont pas proposées tous les jours mais dépendent des classes.

La Mairie ne comprends pas car si un enfant est fatigué il est censé pouvoir se poser. Dans les faits, nous l'alertons que non. Tous les enfants sont obligatoirement inscrits sur une activité et il n'y a pas de personne pour encadrer ceux qui souhaiteraient se « poser ». Les élus nous rappelle qu'au sein de chaque groupe les enfants peuvent ne pas faire l'activité prévue mais toutefois, ils doivent rester avec leur groupe....

- *TAP* : comment peut on proposer une activité canoë à des enfants de primaires (cm1 cm2) sans s'assurer au préalable qu'ils savent nager ?

La Mairie est surprise de cette question car un test anti panique doit avoir lieu avant la séance. Un parent délégué fait remarquer que ce test a eu lieu en fin de première séance et cela a mis en difficulté deux enfants et en terme de sécurité il serait indispensable avant d'inscrire un enfant sur l'activité canoë que les parents fournissent un certificat / attestation de nage.

*- le règlement intérieur du temps du midi ne semble pas complet, il manque une partie non négligeable sur le respect des adultes entre eux et envers les enfants. Le mot "sanction" nous semble beaucoup trop "fort".*

Un parent délégué relate le fait qu'au sein de la cantine il y a encore des comportements « déviants » du personnel notamment en termes de langage entre eux et les enfants, et de posture (ils crient beaucoup).

La Mairie nous informe ne pas vouloir traiter de ce point lors de ce Conseil d'école car une réunion avec les écoles aura lieu sur le sujet de la cantine. Les parents délégués l'attendent avec impatience.

*- 3 préavis de grève du personnel municipal en 6 semaines d'école, cela pose question et de plus la communication sur les 2 premiers était très limite voire inexistante. Qu'en est-il du service minimum ?*

Il n'y a pas d'obligation de service minimum sur le temps périscolaire et du midi mais exclusivement sur le temps scolaire.

Ces préavis de grève sont des appels nationaux et non locaux....

*- Questionnement sur le tarif appliqué sur la cantine les jours de grève : un repas froid m'interpelle (poisson froid sans sauce ou autre haricots vert/brocolis froid ?) Le repas froid lors de la grève c'est une honte !*

La Municipalité admet que ce repas était inadapté. Sur la question qu'il n'y avait pas de sauce avec le poisson, Mme Tourneux nous dit qu'il y avait quand même de la mayonnaise ! Les élus feront un retour à l'Eparc mais nous informons également qu'aucun tarif « spécial » ne sera appliqué. Cela ne nous (parents délégués) semble pas correct pour les familles et les enfants qui ont dû manger un repas très particulier.

*- Va t on revenir à une semaine d'école à 4 jours ?*

Voir réponse de la dernière question.

*- Organisation scolaire de la rentrée 2018 ? Quelles sont les orientations de la Mairie ? Une concertation sera t elle organisée pour présenter l'évaluation des 3 années aux parents et enseignants et travailler ensemble au projet éducatif 2018 2021 ?*

Pour les enseignants, le bilan est difficile à établir et seules des impressions se dégagent.

Ce qui paraît positif : les élèves profitent bien des matinées et sont disponibles pour les apprentissages.

Les après-midi sont plus courtes et cela paraît moins difficile que les temps de trois heures du passé.

Ce qui semble négatif : Le fait de se lever cinq matinées de suite pour les élèves, semble engendrer de la fatigue.

Les après-midi sont très courts et ils passent très vite. Tout le monde a une sensation de course permanente.

Par ailleurs, il n'est pas toujours facile de faire cohabiter « l'école » et le « périscolaire ». Les contraintes, les attentes, les temporalités ne sont pas les mêmes. Dès la sortie de 15h45, le temps continue de s'accélérer pour l'enfant, les intervenants changent, certains élèves semblent plus énervés, d'autres fatigués.

Finalement, il faudrait peut-être trouver un compromis : travailler un quart d'heure de plus sur quatre matinées (8h30 à 12h). Puis trente minutes de plus sur les quatre après-midis. L'école se terminerait à 16h15.

Par ailleurs, les enseignants interpellent les élus sur le temps d'étude qui est payant alors que les TAP sont gratuites. Ils trouvent dommage de pénaliser des élèves qui auraient sans doute besoin de ce moment d'étude qui est en partie encadré par les enseignants. Ils ajoutent également que le temps de midi peut encore être amélioré : si les TAP sont supprimées, il serait peut-être possible de proposer des activités encadrées sur cette pause méridienne.

La Mairie est en attente du dépouillement des questionnaires en ligne. Par la suite un retour se fait. Pour le moment on ne sait pas sous quel forme (réunion publique, communiqué écrit ?). Il nous semble important en tant que parents délégués qu'une communication et un temps d'échange soit organisé par la Mairie à ce sujet important.

## **8 – Information diverse**

Mme Métal Nathalie AVSH, intervenant dans la classe de Mr Gandubert va voir son contrat (de droit privé) se terminer courant janvier 2018 et lui sera sans doute proposer un contrat de droit public mais dans des conditions plus que précaires. Si Mme Métal ne donne pas suite à cette proposition, il faudra que l'Inspection Académique mette très rapidement à disposition de l'enfant une AVS qui lui est indispensable dans son l'acquisition de ses savoirs en complément de l'enseignant. Il faudra sans doute voir pour une mobilisation/soutien des parents.

Le Conseil est clos à 20h20.

Prochain Conseil d'école, le 20 février 2017